

Québec ne demandent-ils pas que le gouvernement fédéral aide la province de Québec à surmonter les problèmes auxquels elle a à faire face? Il est manifeste que Scotland Yard, Interpol, la police américaine et celle d'autres pays sont à la disposition de la Gendarmerie royale. Il n'y a pas si longtemps de cela, nous avons bénéficié du concours de ces polices pour renforcer la sécurité de notre pays.

Les députés du Québec devraient adresser une demande dans ce sens au gouvernement fédéral au lieu de se contenter de participer au scrutin. Ils devraient faire quelque chose de positif, de constructif. J'ai parlé à bien des Québécois qui ne s'intéressent pas à la politique. Peu leur importe la structure politique du Québec, ou même celle du Canada. Néanmoins, ils sont très fiers d'être des citoyens du Québec, ou de Montréal, et ils ont honte du fait que leurs forces policières semblent incapables d'accomplir le travail qu'on attend de la police ailleurs.

● (5.50 p.m.)

L'honorable député de Bruce (M. Whicher) peut prétendre que lorsque 22 millions de Canadiens sont menacés—peut-être en danger de perdre leur liberté—il est opportun que certains soient privés en partie de la liberté afin que le reste de la population puisse en jouir. Monsieur l'Orateur, les dictateurs ont toujours dit: Donnez-moi le pouvoir; je n'en ai besoin que pour peu de temps; je vais mettre les choses à l'ordre; je vais veiller à ce que vous puissiez vous promener dans les rues en toute sécurité. Les dictateurs promettent toujours de faire régner la sécurité dans le pays, mais c'est en recourant à la suppression des libertés. Ce n'est pas ce que veulent les Canadiens; bien sûr, ce n'est pas ce que veulent les Québécois. Je suis stupéfait de voir les députés du Québec demeurer impassibles ou encore, ce qui est pire, voter en faveur de n'importe quelle mesure que le gouvernement leur présente.

Il y a eu peu de Québécois qui soient vraiment forts au sein du Parlement fédéral, du moins depuis mon entrée à la Chambre. Ils viennent ici pour voter et non pas pour exposer des idées. Il m'a plu d'entendre cet après-midi l'honorable député de Lotbinière (M. Fortin) dire qu'à titre de député et qu'à titre de citoyen du Québec, il ne voulait pas voir le Québec traité autrement que les autres provinces. Je suis sûr que la plupart des Québécois ne veulent pas être traités différemment.

La mesure à l'étude répugne à quiconque y réfléchit. Certains députés sont portés à penser ainsi: Nous ne sommes pas au Québec et cette loi s'applique particulièrement au Québec; elle ne me fera pas de mal, non plus qu'à ceux que je représente; par conséquent, nous ne lèverons pas même le petit doigt; oublions que d'autres pourraient en souffrir. La population du Québec se révoltera un jour du traitement qu'on lui a infligé au cours des années. Je n'ai rien à redire quand le ministre de l'Expansion économique régionale déclare que le FRAP est une organisation terrible qui fait partie de l'insurrection. C'est une des premières raisons de la mise en application de la loi sur les mesures de guerre.

Quand, néophyte, je suis arrivé ici pour la première fois, j'ai été surpris de remarquer que la dernière fois

[M. Peters.]

que nous avons eu recours à cette loi, nous avons permis l'élargissement de Camilien Houde, qui fut élu à Montréal à une majorité écrasante. D'autres Canadiens ont également été surpris. Par contre, je n'ai pas été étonné quand, il y a quelques semaines, personne n'a été élu à Montréal pour s'opposer au maire Drapeau.

Supposons que le ministre de l'Expansion économique régionale ait eu raison de dire que certains des candidats du FRAP ne devaient pas être élus. Je l'ignore. Veut-il dire qu'aucun des candidats de ce parti n'était capable d'occuper un poste et qu'aucun n'aurait eu à cœur le bien de Montréal? Seuls les partisans de M. Drapeau étaient-ils des candidats acceptables? Bien des choses réalisées ou négligées par l'actuelle administration de Montréal n'ont pas été particulièrement avantageuses pour les habitants de cette ville. Par exemple, les taudis. Bien d'autres problèmes sociaux existent. Mais on les a autorisés à avoir Expo, qui nous a coûté 300 millions de dollars, dont nous avons été heureux de leur faire cadeau. Et maintenant le maire Drapeau vise les Jeux olympiques à Montréal. J'ai dit ici que cela nous coûterait 50 millions de dollars mais, selon un de mes amis avertis en matière de sport, cette somme ne couvre pas les dépenses des deux derniers pays où ces Jeux se sont tenus et le coût en sera donc considérablement supérieur pour les Canadiens.

Une voix: Le député pourrait-il parler de la motion

M. Peters: Il n'y a pas longtemps que le député qui vient de m'interrompre est ici et sa connaissance du Règlement est presque aussi étendue que sa connaissance de la majorité des sujets que je l'ai entendu traiter. Même lui comprendra qu'il incombe au Québec de mettre fin au terrorisme qui y régnait depuis des années, surtout à Montréal envers laquelle je ne veux pas être injuste.

Des voix: Oh!

M. Peters: Comme d'habitude, les députés de l'autre côté de la Chambre ne font que du bruit. La plupart des Canadiens trouvent Montréal une ville amusante à visiter, une ville où les choses sont légèrement différentes. C'est également la plus grande ville du Canada, et c'est un fait dont bon nombre d'entre nous ne se rendent pas compte. Dans une ville de deux millions d'habitants, le rôle de la police n'est pas facile, si bonne que puisse être la force policière. Il n'est pas inusité, dans une ville de cette dimension, de voir 60 ou 70 meurtres par année.

En adoptant cette mesure, nous ne rendons pas service à la population du Québec. Nous rendons service au gouvernement du Québec ou au maire de Montréal. Cependant, les citoyens de Montréal veulent nettoyer leur ville. Ils veulent bâtir une force policière suffisamment formée pour être en mesure de disposer du terrorisme auquel se livrent une demi-douzaine de jeunes terroristes politiques voués à la destruction des institutions politiques de la province. Il existe au Québec des problèmes économiques que les représentants de cette province n'ont pas portés à l'attention de la Chambre.

M. l'Orateur: A l'ordre. Comme il est 6 heures... Le ministre de la Justice (M. Turner) invoque-t-il le Règlement